



Championnat de Bretagne Canoë Kayak Slalom



**Samedi : entraînement libre
: 17h ouverture**

**Dimanche : 9h30 début des courses
: 17h : résultats**

Le 4 et 5 avril 2009



**Organisé par le club des Poissons Volants
Stade d'eau vive de la route de Paris**

Infos contact : Betty MERAND 06/30/70/38/21
: lespoissons.volants@yahoo.fr



Programme du Sélectif Régional & Championnats de Bretagne CESSON SEVIGNE le 4 & 5 Avril 2009

Organisateur	Club des Poissons Volants
Date	4 et 5 avril 2009
Lieu	Cesson Sévigné (35)
RI	Betty MERAND
Juge arbitre	Claude BERVET
Traceurs	Papia PRIGENT et Julien DOSSE

Le samedi 4 avril 2009

Entraînement libre de 14h00 à 16h30 (sous réserve du niveau d'eau permettant ces lâchers d'eau) entraînement sous forme de parcours longs

Confirmation des inscriptions de 13 h 30 à 16 h 00 sur place ou par téléphone au 02 99 83 48 94 aucun changement possible le dimanche

- 16 h 30 Fermeture du bassin pour montage du parcours
- 17 h 30 Démonstration et approbation du parcours par le jury
- 18 h 30 Fermeture du bassin (arrêt du lâcher d'eau)

Le dimanche 5 Avril 2009

Attention les horaires pourront être modifiés selon le nombre de Compétiteurs

- 7 h 30 Mise en place de l'organisation
- 8 h 30 Réunion des juges et des chefs d'équipe
- 9 h 15 Invités puis
- 9 h 30 à 12 h 30 1^{ère} manche et 2^{ème} manche K1 Homme
- 13 h 30 à 16 h 30 1^{ère} manche et 2^{ème} manche C1H, K1D, C2 et C1dame
- 16 h 30 Remise des récompenses sur site

Sécurité : règlement FFCK , réserves AV et AR remplissant le volume utile, bosse, chaussons fermés, casque, gilets aux normes CE.

La sécurité du bateau sera vérifiée par tirage au sort

Inscriptions : sur le formulaire FFCK ou feuille ci jointe avant le mardi 31mars 2009 au plus tard, par courrier. Aucune inscription par mail ou téléphone ne pourra être prise en compte. Pénalités de 5€ par compétiteurs non inscrits. (Clôture des inscriptions le samedi à 15h)
Inscription gratuite pour les licenciés bretons et de 5 euros pour les extérieurs (sauf Pôle France)

Juges :

- Merci de signaler sur la fiche le nom de vos juges
- 1 juge pour 3 à 11 compétiteurs,
 - 2 juges à partir de 12 compétiteurs.

Chèque de caution dossier : au nom de l'ASCKPV :

- 10 € par personne
- 50 € forfait club (5 compétiteurs et +)

**A adresser à : ASCK Poissons Volants
2 rue de Paris 35510 CESSON SEVIGNE
Contact : Betty MERAND 06/30/70/38/21**

Fiche d'inscription :

Championnat de Bretagne 4 et 5 avril 2009

Club : N° FFCK :

Adresse :

Responsable : Tél :

Juge(s)